

CATÉGORIE	DÉTAILS PAR CATEGORIE	CONDITIONS à remplir	DROIT D'ENTRÉE (éventuel)	Cotisation Fédérale	Responsabilité civile défense recours (obligatoire)	Total Cotisation Fédérale	PART COMITE REGIONAL ET DEPARTEMENTAL (1+2)	ASSURANCE DE PERSONNE ET ASSISTANCE SECOURS FACULTATIVE	Cotisation Club PAU	TOTAL SANS ASSURANCE*	TOTAL AVEC ASSURANCE*
T1	Titulaire de 24 ans et plus	né(e) avant le 01/01/1996	3,00 €	32,30 €	14,30 €	46,60 €	3,00 €	22,00 €	34,40 €	84,00 €	106,00 €
J1	Jeune de 18 à 24 ans	né(e) le 01/01/1996 ou après mais avant le 01/01/2002	3,00 €	21,00 €	14,30 €	35,30 €	3,00 €	17,00 €	17,70 €	56,00 €	73,00 €
J2	Jeune de moins de 18 ans	né(e) le 01/01/2002 ou après	3,00 €	15,80 €	14,30 €	30,10 €	3,00 €	17,00 €	13,90 €	47,00 €	64,00 €
C1	conjoint(e) de membre titulaire dans le même club		0,00 €	16,30 €	14,30 €	30,60 €	3,00 €	22,00 €	22,40 €	56,00 €	78,00 €
E1	Enfant de membre de 18 à 24 ans dans le même club	né(e) le 01/01/1996 ou après mais avant le 01/01/2002	0,00 €	10,10 €	14,30 €	24,40 €	3,00 €	17,00 €	15,80 €	43,20 €	60,20 €
E2	Enfant ou petit-enfant de membre de moins de 18 ans dans le même club	né(e) le 01/01/2002 ou après	0,00 €	4,40 €	14,30 €	18,70 €	3,00 €	17,00 €	6,30 €	28,00 €	45,00 €
A1	Membre de plus de 65 ans et caïfiste depuis plus de 10 ans sans interruption	né(e) avant le 01/01/1955 et inscrit au CAF avant le 01/09/2010	0,00 €	23,00 €	14,30 €	37,30 €	3,00 €	22,00 €	24,70 €	65,00 €	87,00 €
0	Membre à vie	sur décision exceptionnelle du Comité Directeur de la Fédération	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
P1	Guide de Haute Montagne Accompagnateur en Montagne Escalade ou Canyon DE Gardien de refuge	sur présentation de la carte professionnelle délivrée par le ministre chargé des sports	3,00 €	28,00 €	14,30 €	42,30 €	3,00 €	22,00 €	30,70 €	76,00 €	98,00 €

* Pour les nouveaux adhérents rajouter 3€ de droit d'entrée.



	France	Étranger
Revue la Montagne et l'Alpinisme	Par an 4 numéros 21,00 €	26,00 €
Revue Pyrénéenne	Par an 4 numéros 16,25 €	17,50 €
Assurance responsabilité civile (obligatoire)		14,30 €
Assurance de Personne et Assistance Secours (facultatif)		22,00 €
Assurance de personne et Assistance Secours pour Enfants E1 et E2 (facultatif)		17,00 €
Assurance de personne et Assistance Secours pour Jeunes J1 et J2 (facultatif)		17,00 €
Individuelle Accident renforcée		58,00 €
Individuelle Accident renforcée pour Bénévoles (adhérents saisis dans les "Fonctions")		20,00 €
Extension Monde Entier		94,00 €
Extension Paralpinisme		280,00 €